

EDITO

Une nouvelle année commence, et notre bonne résolution à tous, c'est de continuer à faire changer les choses à l'IEP. Pour cela, quoi de mieux que de voter pour les listes « UNEF et associations étudiantes » aux élections syndicales ? Voter pour les listes UNEF, c'est faire le choix d'élus actifs et crédibles, à la fois constructifs et combatifs, qui ont déjà **fait leurs preuves**, et qui vous **rendent constamment des comptes**. C'est aussi faire le choix d'une **présence au quotidien** pour vous informer sur vos droits et vous aider à les défendre. Enfin, c'est élire **des représentants engagés** pour l'égalité, la solidarité, la laïcité, la lutte contre les discriminations, qui défendent un projet clair : la démocratisation de Sciences Po, l'excellence pédagogique au service à la fois de l'émancipation intellectuelle et de l'insertion professionnelle, et surtout **la défense sans relâche de l'intérêt des étudiants**. En effet, Sciences Po n'étant pas une entreprise mais un service public, les étudiants ne doivent pas en être les clients mais bien des usagers, au cœur de toute réforme, de tout progrès.

Ce sont ces principes qui guident notre action, Voter pour « UNEF et associations étudiantes » c'est aussi pour que ces valeurs continuent d'être défendues au quotidien, **que l'étudiant soit replacé au centre de Sciences Po**, dans les Conseils comme en péniche !

Pédagogie: innovons!

Nous considérons que l'étudiant doit être acteur de sa scolarité et développer une attitude active et critique face au savoir. Il est temps de sortir de la vision pédagogique souvent infantilisante défendue par la direction. Pour cela, nous défendons l'implantation d'autres méthodes de travail, davantage axées sur la réflexion, la lecture et la recherche, de manière à ce que la pédagogie à Sciences Po soit innovante, ambitieuse, et permette l'acquisition d'une véritable autonomie intellectuelle. L'exposé et la fiche technique ne doivent plus être l'alpha et l'oméga de la pédagogie à Sciences po ! C'est pourquoi nous proposons:

- La mise en place d'une **mutuelle des fiches techniques** sur l'ENTG pour inciter les professeurs à renouveler leurs sujets et permettre l'égalité de tous les étudiants au moment des révisions
- **Adapter les exercices à la matière** : développer d'autres méthodes de travail basées sur les recueils de textes (qui doivent être gratuits !), les études de cas, revues de presse, débats...
- Développer **l'interaction** avec le professeur en favorisant au maximum les cours en petits groupes
- La possibilité d'**accéder sur internet à tous les e-cours**, pas seulement ceux de sa matière ou de son année.
- La **fin des e-conférences** (conférences de méthodes délivrées sur internet), mais mise en ligne de vidéos des conférences d'enseignants particulièrement compétents dans leur domaine.
- Un droit à **deux langues vivantes** pour tous
- Améliorer les conditions d'examen : systématisation des rattrapages, aménagements pour les étudiants salariés, résultat et correction des examens disponibles sur internet : les **examens doivent permettre aux étudiants de progresser** et d'apprendre de leurs erreurs.

En 2008, efficaces au service des étudiants

Pour les étudiants de Sciences Po :

- Le **dédoulement des amphis** de première année pour assurer à chacun une place en amphi
- Une **semaine de révision** avant les partiels
- Mise en place de dispenses et allongement des délais pour les **stages de terrain**
- Rétablissement de la diffusion en amphithéâtre des e cours dans les **campus délocalisés**
- Mise en place d'un **bachelor** à la fin de la 3^{ème} année, pour d'avantage de mobilité et de passerelles avec l'université
- Retour d'une **infirmierie** sur le campus
- Réforme de l'épreuve du **Grand Oral**, pour offrir plus de place à la réflexion et à la lecture
- Assouplissement de la **politique des langues** et modification des épreuves de langue à l'entrée en master (certification externe, note minimale mais ne comptant pas dans la moyenne)

Pour tous les étudiants :

- Relèvement du seuil des bourses permettant à **25 000 étudiants** supplémentaires d'être boursiers
- Compensation de la perte **des points de charge** pour obtenir la bourse, permettant à 10 000 étudiants de ne pas perdre leur bourse
- 620 millions pour la construction et la rénovation des **logements universitaires**

Au quotidien à Sciences Po :

- **Toujours présents** (chaînes d'inscription, permanences syndicales, réunions de pré rentrée...)
- L'animation de la solidarité entre les étudiants : **Bourse aux livres** à Paris et Poitiers...
- Des élus qui vous **rendent des comptes** (Lettres des élus, réunions publiques, compte rendu de mandat...)

Ce que nous avons fait hier est la garantie de ce que nous ferons demain!

L'excellence pédagogique

Pour une insertion professionnelle de qualité

Nous sommes attachés à des tronc communs solides et resterons vigilants pour éviter toute sur-spécialisation des Masters. En effet, les formations pluridisciplinaires et méthodologiques rendent nos diplômés plus flexibles et adaptables sur un marché du travail imprévisible. Nous veillerons également à ce que la multiplication des Ecoles, sélectives, au sein de Sciences Po ainsi que des coûteux doubles diplômes ne viennent pas instaurer un 2e cycle à double vitesse.. Nous proposons:

- Créer un **centre d'orientation** en utilisant tous les outils internet possibles (pour les 3A) avec des entretiens personnalisés pour aider les étudiants à construire leur parcours
- Le **stage « de terrain »** doit être davantage centré autour des méthodes de recherche d'emploi (rédaction de lettres de motivation et de CV, entretiens d'embauche...)

Favoriser l'égalité entre étudiants

- Mettre en place des **chartes pédagogiques** par matière, harmonisant les modalités d'évaluation et les charges de travail entre les conférences
- Faire respecter la loi qui assure la **gratuité** du matériel pédagogique : recueils de textes gratuits et disponibles en ligne...
- Obtenir des **aménagements** spécifiques pour les étudiants salariés ou en double cursus (contrôle terminal, extension des durées de prêt en bibli...), retransmission sur internet des conférences d'information (pour les doubles cursus...)

Des campus vivants et solidaires

Remettre le campus au service des étudiants

- Améliorer la **qualité des services** à destination des étudiants : pôles logement et santé plus performants (recrutement d'une Assistante Sociale...), cafétéria servant des plats chauds...
- Faciliter la préparation de la **3^{ème} année** : plus grande concertation entre la DAIE, le secrétariat des langues, et Sciences Po Avenir, système de tutorat entre étudiants de 4A et 2A, prise en charge par Sciences Po du TOEFL/IELTS...
- Une politique **immobilière** ambitieuse permettant d'accueillir tous les étudiants et des bâtiments accessibles aux étudiants en situation de handicap.
- Des campus **éco-responsables**: consignes pour les gobelets, régulation du chauffage, ampoules basse consommation, généralisation des poubelles de tri...

Redonner la parole aux étudiants

- Mettre en place des Conseils représentatifs autonomes dans les **cycles délocalisés** et un audit pour ces sites délocalisés
- Accorder une place plus grande aux **élus étudiants** : présence d'élus étudiants au CA de la FNSP, dans les commissions d'attribution des bourses de mobilité, et d'admission des mentions très bien, pour plus de transparence.
- Favoriser la **vie associative** : projets collectifs en lien avec l'engagement des responsables associatifs, possibilités d'affichage plus étendues, réservation de salles facilitées, élargissement des créneaux banalisés...

Un IEP plus juste

Démocratiser Sciences Po

- Réformer le concours d'entrée pour le rendre moins **socialement discriminant**: concours avancé en juillet, programme plus proche de celui du bac, réforme des épreuves...
- Faire respecter l'engagement de l'administration au sujet des centres d'examen **en province** et dans les DOM-TOM
- Etendre à tous les étudiants la **gratuité du concours** déjà obtenue pour les boursiers

Budget de l'IEP: priorité aux étudiants!

- Augmenter les **bourses de mobilité** pour permettre à tous les étudiants de choisir leur destination en fonction de critères pédagogiques et non financiers
- Systématiser l'accès à la bourse au mérite pour tous les boursiers sur critères sociaux
- Extension du système de prise en charge par Sciences Po de la **caution logement**

Frais de scolarité: des mesures d'urgence

Nous refusons la réforme des frais d'inscription proposée par Sciences Po Objectif 2013. Nos élus aurons donc à cœur de revoir en totalité cette nouvelle grille de frais d'inscription, de mettre fin à la différence injustifiable entre Bachelor et Master ainsi qu'à la discrimination des étudiants hors UE (qui devront payer automatiquement 9500 euros en licence et 13000 en master). En outre nous proposons:

- Inclure les **étudiants étrangers** hors UE dans le système progressif actuel (au lieu du montant forfaitaire de plus de 5000 Euros actuellement).
- Traiter les prep'ENA et les étudiants salariés comme des étudiants **fiscalement indépendants** qui ne peuvent dépendre de leurs parents. Leurs frais de scolarité doivent donc être aménagés en conséquence (fin de la progressivité)
- Utiliser l'intégralité du budget de la **Commission de Suivi Social** pour les exonérations et revoir sa jurisprudence et son fonctionnement (motiver les décisions, possibilité d'appel...)

Nos candidats

En Commission Paritaire

1. Alexandre FLEURET, 2e année
2. Laure MARDOC, 1e année
3. Lucas BRUNETIERE, 2e année
4. Daniel ALEXANDER, 4e année
5. Louisa ACCIARI, 3e année
6. Mate BAGOSSY, 1e année, Poitiers, SIEL
7. Julien LAFOND, 1e année
8. Bérengère SAVINEL, 1e année

En Conseil de Direction

1. Manon AUBRY 2^e année
2. Arnaud BONTEMPS 1^e année
3. Céline RAMSTEIN 2^e année, double cursus Paris VI
4. Eduardo RIOS 2^e année, Poitiers
5. Eve ROBERT 3^e année
6. Hadrien CLOUET 1^e année, Nancy
7. Sophie BANASIAK, prep'ENA
8. François-Marie CAILLEAU, 1^{ère} année

Listes soutenues par des associations étudiantes: SIEL Poitiers, FECR...

Election de vos représentants au Conseil Scientifique et au Conseil de l'Ecole Doctorale—21 et 22 janvier

Pour quoi votons nous?

Le Conseil Scientifique décide des grandes orientations de la recherche à Sciences Po. Avec nos élus dans le Conseil et le CED, nous travaillons dans les deux instances de manière conjointe afin de revitaliser la recherche et de redonner leur place aux doctorant-e-s.

Le Conseil de l'Ecole Doctorale. Vous êtes représentés auprès du directeur de Sciences Po et du directeur de l'Ecole Doctorale. Cette représentation spécifique a un rôle déterminant dans l'orientation des politiques qui vous concernent : organisation et fonctionnement de l'Ecole, délibération sur les demandes d'attribution des allocations de recherche et les autres types de financement pouvant être alloués aux doctorants.

Mais aussi **le Conseil de Direction (CD) et la Commission Paritaire (CP).**

L'action du Conseil doit être renforcée par celle du Conseil de l'Ecole Doctorale. Cette instance, si elle concerne spécifiquement les études doctorales, n'est efficace que si le Conseil Scientifique est lui-même dynamique. Les deux instances doivent être appréhendées de manière conjointe afin de développer la place des doctorant(e)s au sein de Sciences Po.

Le CED étant une instance relativement nouvelle, nous avons dû lui construire un rôle central au sein de l'Ecole doctorale (définition vague dans ses statuts : « 1) adopter le programme de l'ED, 2) assister le directeur de l'ED dans la mise en œuvre du programme d'action de l'école »)

La centralisation des représentants des institutions de recherche à Sciences Po avec la participation de 5 doctorant(e)s au CED et le lien entre les représentants au CS et ceux au CED permettront une représentation renforcée des étudiants en master recherche et à Sciences Po. A ce titre, nous défendrons conjointement dans ces deux conseils une politique scientifique ambitieuse pour Sciences Po, où la recherche doit imprégner l'ensemble des cursus.

EDITO

L'Ecole Doctorale de Sciences Po est aujourd'hui en pleine réforme, réforme imposée d'en haut et sans réelle concertation. **Les contours de cette réforme sont flous, ses ambitions vagues et ses perspectives incertaines**, en particulier pour les doctorants.

Ces derniers sont pourtant les **premiers concernés** par la refonte du doctorat qui, semble-t-il, n'apparaît plus aux yeux de l'Ecole Doctorale comme un diplôme permettant de s'insérer sur le marché du travail universitaire français. La **modification du parcours menant au titre de docteur** – dont il est prévu qu'il commence dès la fin du premier cycle universitaire – doit être mieux expliquée et justifiée car elle aura des conséquences importantes pour l'avenir professionnel des enseignants-chercheurs formés à l'Ecole Doctorale. A ce titre, nous veillerons à ce que **le nouveau PhD soit ouvert au plus grand monde** et non ultra sélectif et que soit offerte la possibilité de faire un master recherche sans poursuivre obligatoirement en thèse. **L'assouplissement de la durée de la thèse**, désormais limitée à 3 ans, est également au cœur de notre engagement.

Il est donc important que les doctorants et étudiants, acteurs majeurs de la recherche à Sciences Po, **fassent entendre leur voix**, défendent leurs intérêts et agissent en faveur d'une recherche de qualité dans notre établissement.

Nos propositions pour 2009 :

- 1) Etre associés activement à la réforme en cours des études doctorales
- 2) Un meilleur encadrement de thèse en repensant la relation avec le directeur de thèse (création de « comités de thèse » qui associent d'autres chercheurs au suivi de la thèse et évaluation par les doctorant(e)s des directeurs de thèse.
- 3) Développer une formation plus importante sur la recherche de financement
- 4) Eviter la création d'un système trop rigide concernant la durée (« règle des 3 ans ») et le format de la thèse (thèse en « trois articles » versus thèse CNU)
- 5) Rester vigilants sur les problèmes de réinscription (nous demanderons un droit de contrôle par les représentants sur les refus de réinscription en cours de thèse)
- 6) Favoriser les débouchés professionnels dans la recherche publique (créons des postes d'ATER et de Maîtres de Conférence à Sciences Po !!) et dans le secteur privé
- 7) Une meilleure information en amont de l'admission en doctorat afin d'éviter les abandons et de créer un lien entre les Masters recherche – ou ce qui leur succèdera à la rentrée 2010 – et les doctorant(e)s
- 8) Créer un environnement de travail convivial et stimulant s'opposant aux forces centrifuges du monde doctoral
- 9) Nous nous engageons à organiser de nouvelles *doctorales* au printemps 2009, c'est-à-dire des rencontres, tables rondes et débats sur les parcours et métiers de la recherche, les débouchés etc.
- 10) Nous continuerons notre action pour améliorer l'intégration des doctorant(e)s dans les laboratoires (espaces accessibles aux doctorant(e)s dans les labos, cartes de visite, visibilité sur les sites internet, association des doctorant(e)s aux activités de recherche des centres, etc.).

LE CONSEIL DE L'ECOLE DOCTORALE

*Le Conseil de l'Ecole Doctorale fonctionne depuis deux ans et concerne spécifiquement les études doctorales. Les élus UNEF précédents au CED ont mené un travail remarquable et su, en se mobilisant, défendre la communauté des doctorants, en améliorant notamment leur visibilité au sein des laboratoires, et en s'efforçant de mieux faire connaître et comprendre leurs ambitions et leurs ressources. Continuer et prolonger leur action est crucial dans le contexte actuel de réforme à tout va. A cette fin, la présence d'élus au Conseil de l'Ecole Doctorale est essentielle. Les années précédentes la participation des doctorants à ces élections était extrêmement faible. C'est pourquoi nous vous appelons à voter massivement pour notre liste : plus vous serez nombreux à voter pour nous, plus notre voix sera légitime et écoutée. **Nous nous engageons à poursuivre et à amplifier notre action au sein du Conseil de l'Ecole Doctorale.***

Les listes UNEF

En Conseil Scientifique

1. Antoine JARDIN (*doctorant*)
2. Johanne KUEBLER (*M. Recherche*)
3. Rémi BENSOUSSAN (*M2*)
4. Jérôme SCHAFER (*M. Recherche*)
5. Bella SCHAKHNAZAYAN (*M. Recherche*)
6. Maria COTORA (*M2*)

En Conseil de l'Ecole Doctorale

1. Claire MARYNOWER (*Centre d'Histoire de Sciences Po*)
2. Jules NAUDET (*OSC*)
3. Adrien FAUVE (*CERI*)
4. Florent BONAVENTURE (*Centre d'Histoire de Sciences Po*)
5. Catherine HOFFLER (*CEVIPOF*)

Soyez nombreux à défendre vos intérêts! De votre vote dépend notre légitimité!